Calendrier CNE Non Marchand

Pour ... TES RÉUNIONS

tes actions

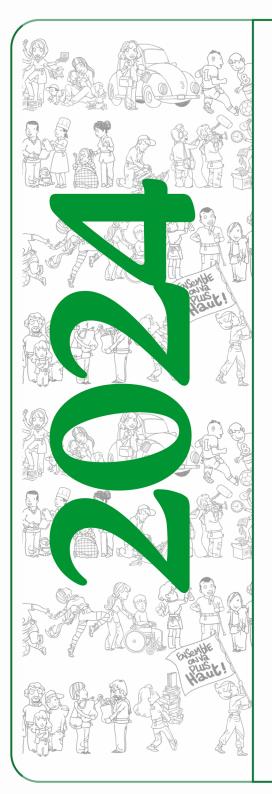
tes missions

tes manifestations

And the state of t



Les textes de ce calendrier se lisent autant au féminin qu'au masculin



Janvier

Février

Mars

Avril

L	Ма	Ме	J	V	s	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

 L
 Ma
 Me
 J
 V
 S
 D

 1
 2
 3
 4

 5
 6
 7
 8
 9
 10
 11

 12
 13
 14
 15
 16
 17
 18

 19
 20
 21
 22
 23
 24
 25

 26
 27
 28
 29
 V
 V
 V
 V

 L
 Ma
 Me
 J
 V
 S
 D

 4
 5
 6
 7
 8
 9
 10

 11
 12
 13
 14
 15
 16
 17

 18
 19
 20
 21
 22
 23
 24

 25
 26
 27
 28
 29
 30
 31

L Ma Me J V S D

1 2 3 4 5 6 7

8 9 10 11 12 13 14

15 16 17 18 19 20 21

22 23 24 25 26 27 28

29 30

Mai

Juin

Juillet

Août

L	Ма	Ме	J	v	s	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

 L
 Ma
 Me
 J
 V
 S
 D

 1
 2

 3
 4
 5
 6
 7
 8
 9

 10
 11
 12
 13
 14
 15
 16

 17
 18
 19
 20
 21
 22
 23

 24
 25
 26
 27
 28
 29
 30

 L
 Ma
 Me
 J
 V
 S
 D

 1
 2
 3
 4
 5
 6
 7

 8
 9
 10
 11
 12
 13
 14

 15
 16
 17
 18
 19
 20
 21

 22
 23
 24
 25
 26
 27
 28

 29
 30
 31
 4
 4
 4
 4
 4
 4
 4
 4
 4
 4
 4
 4
 4
 4
 4
 4
 4
 4
 4
 4
 4
 4
 4
 4
 4
 4
 4
 4
 4
 4
 4
 4
 4
 4
 4
 4
 4
 4
 4
 4
 4
 4
 4
 4
 4
 4
 4
 4
 4
 4
 4
 4
 4
 4
 4
 4
 4
 4
 4
 4
 4
 4
 4</t

 L
 Ma
 Me
 J
 V
 S
 D

 1
 2
 3
 4

 5
 6
 7
 8
 9
 10
 11

 12
 13
 14
 15
 16
 17
 18

 19
 20
 21
 22
 23
 24
 25

 26
 27
 28
 29
 30
 31
 4

Septembre

Octobre

Novembre

Décembre

L	Ма	Ме	J	٧	s	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

L	Ма	Ме	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

L	Ма	Ме	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

 L
 Ma
 Me
 J
 V
 S
 D

 1
 2
 3
 4
 5
 6
 7
 8

 9
 10
 11
 12
 13
 14
 15

 16
 17
 18
 19
 20
 21
 22

 23
 24
 25
 26
 27
 28
 29

 30
 31

Editeur responsable : Sébastien Robeet, Avenue Robert Schuman, 52 - 1400 Nivelles



Travailler dans le Non Marchand, bien sûr!! Mais plus à n'importe quelles conditions.

Les métiers des secteurs de la santé, du social et de la culture sont essentiels : ils sont utiles à la société, au bien-être collectif, à la cohésion sociale et à la démocratie. Sans eux, les inégalités sociales s'accroissent et les populismes gagnent du terrain.

Il est minuit moins une : si les prochains gouvernements ne prennent pas la juste mesure de la situation, nous risquons un basculement irrémédiable.

La CNE Non Marchand s'engage aujourd'hui à tout mettre en œuvre, à tous les niveaux, pour défendre les solutions qui rendront les métiers attractifs et les carrières tenables, pour des services de qualité accessibles à tous.



Des rémunérations qui permettent de vivre dignement, à la hauteur de l'utilité sociale, pour en finir avec les travailleurs pauvres.

- Un réel 13ème mois
- Une revalorisation conséquente des rémunérations, prioritairement les bas salaires, visant l'harmonisation intersectorielle pour atteindre les barèmes IFIC
- La valorisation de l'ancienneté acquise dans le NM pour favoriser la mobilité et les reconversions du personnel
- La valorisation des heures inconfortables ou irrégulières
- L'amélioration de tous les frais liés aux déplacements, quelle qu'en soit la nature

						III TO THE
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
jour de l'an	2	3	4	5		7
8	9		11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31.				

Des mesures de fin de carrière ambitieuses pour travailler dans de bonnes conditions jusqu'à l'âge de la pension .

- La diminution de l'âge d'accès à la pension légale
- La reconnaissance de la pénibilité des métiers du NM
- L'amélioration ou la mise en place de mesures d'aménagement de fin de carrière, en garantissant leur accessibilité, et en assurant l'embauche compensatoire :
 - La généralisation du Plan Tandem
 - Les mesures de RCTT progressive en fonction de l'âge
 - Les dispenses de prestation
- L'allègement de la charge de travail du personnel en fin de carrière par :
 - o L'adaptation de certaines tâches ou postes de travail
 - o Des formations permettant une reconversion dans d'autres métiers y compris en dehors du secteur NM
 - Le développement des mesures de tutorat par des travailleurs plus expérimentés (sur base volontaire, avec une formation adéquate, un remplacement pendant le temps de tutorat, ...)
 - ∘ Le respect de la CCT 104

						HE TO S
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
					3	4
5	6		8	9	10	
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29			
				TO SIE		



						LE PORTE
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
					2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	10	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31 Pâques

Une augmentation de l'effectif permettant une diminution de la charge de travail et une meilleure qualité du service rendu, et ainsi casser le cercle vicieux de la pénurie !

- L'augmentation des normes d'encadrement, sur base des missions sociétales NM et des besoins réels de la population
- Sur le terrain, être en nombre suffisant pour travailler en respectant les fonctions et leurs spécificités professionnelles, tout en favorisant l'interdisciplinarité
- Dès l'embauche, l'accès à un temps plein : il faut supprimer les temps partiels involontaires, et exiger le respect de la CCT 35
- Le remplacement dès le 1er jour du personnel absent, peu importe la raison prévue ou impromptue (maladie, réunion, formation, mission syndicale, ...), et ainsi éviter le travail en solo qui nuit à la qualité de la prise en charge

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Lundi de Pâques	2	3		5	6	
8	9	10	111	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
			Fête du Travail	2	3		5
The state of the s	6	7	8	9 Ascension	10		12
	13	14	15	16		18	19 Pentecôte
	20 Lundi de Pentecôte	21	22	23	24	25	26
	27	28	29	30	31		
		The state of the s			TO ALL		

Des conditions de travail attractives

- La RCTT pour tous avec embauche compensatoire et maintien du salaire
- L'octroi de jours de congés pour raisons impérieuses, rémunérés
- Une meilleure conciliation de la vie privée et de la vie professionnelle, par des horaires stables, non flexibles, connus au moins 1 mois à l'avance
- Une procédure concertée et équitable de remplacement des absences, nécessitée par l'urgence
- L'amélioration du droit individuel à la formation
- Des emplois durables avec des statuts complets, dignes, avec une application stricte de la CCT 35

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
						2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
	2	3	4		6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21 Fête Nationale
22	23	24	25	26	27	28
29	30	231 ····				



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
				2	3	4
5	6		8	9	10	A
12	13	14	15 Assemption	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Un allégement de la charge mentale lourde générant une perte de sens des métiers, une fatigue psychique ou physique et aggravant la fuite du personnel vers d'autres secteurs

- L'exercice de l'entièreté de ses missions (y compris relationnelles, sociales et éducatives) et de son métier dans de bonnes conditions de travail : être en nombre suffisant, disposer de matériel adapté et en suffisance, organiser le travail autrement qu'avec des logiques managériales de rentabilité.
- Un travail et un quotidien qui ont du sens, en permettant à chacun de se sentir utile en rendant un service Non Marchand et de qualité à toute la population.
- La mise en œuvre de l'objet social de l'institution
- Une organisation du travail qui respecte le temps de travail, les temps de pauses et les horaires établis
- Des systèmes et des procédures de remplacement du personnel dans l'urgence
- La restriction maximale du contrôle des travailleurs par l'utilisation d'outils numériques

- Des formations initiales qui sont en phase avec la réalité des métiers et de leur évolution
- L'augmentation des heures de stages, en conservant leur rôle pédagogique et en renforçant l'encadrement du stagiaire, sur le terrain, à la fois par les professeurs et par le personnel du service, en tenant compte de l'organisation du travail de l'équipe au moment où le stagiaire est présent
- L'amplification de la formation continue pour tous-tes et l'adaptation des contenus à l'évolution des métiers; ces formations doivent pouvoir soutenir la mobilité professionnelle et l'émancipation des travailleurs
- La mise en œuvre de l'analyse des risques psycho-sociaux, de tous les postes et dans tous les services, ainsi que du plan de prévention géré dans son caractère dynamique et évolutif
- La prise en compte de la violence envers les prestataires de terrain par des mesures de prévention et de soutien
- La réintégration du personnel absent depuis longtemps par adaptation du temps et des postes de travail
- Des réunions d'équipes, des intervisions, des moments multidisciplinaires;
 la comptabilisation de ces moments comme du temps de travail.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
2	3	4	5	6		8
9	10		12	13	14	15
16		18	19	20	21	22
23 / 30	24	25	26	27	28	29



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
		2	3		5	6
	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27.2
28	29	30	31			
3				TO ALL		

Le respect de la démocratie dans le Non Marchand, par le respect de la concertation sociale, à tous les niveaux, dans toutes ses dimensions

- L'amplification des libérations syndicales pour l'exercice du mandat dans toutes ses composantes (formations et réunions syndicales internes ou externes), ainsi que le remplacement systématique des délégués en mission syndicale
- Le renforcement du contrôle syndical de l'emploi et de l'utilisation des subventionnements
- La participation des délégués aux prises de décisions en matière d'orientations institutionnelles de façon à consulter/transmettre l'avis des travailleurs
- La reconnaissance des représentants du personnel comme des interlocuteurs légitimes par les administrations (notamment lors de visites d'inspection)
- Le respect inconditionnel du droit de grève et du droit aux travailleurs de s'organiser dans l'action collective

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
				Toussaint	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11 Armistice	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Des services Non Marchand de qualité, accessible à toute la population, considérant que les services collectifs ne sont pas une marchandise.

- Un financement public et collectif (cotisations) à la hauteur des besoins pour éviter le développement de logiques marchandes et de services réservés aux plus nantis
- La garantie de l'accessibilité universelle (financière, culturelle, géographique,...) à toute la population et en nombre suffisant de tous les services NM
- Le rejet total de mesures libérales au détriment de l'emploi de qualité et de la qualité des services
- L'obligation d'utiliser toute réduction de cotisations pour créer de l'emploi utile sur le terrain
- L'interdiction de rétribuer les actionnaires
- Une politique du personnel soutenante, non marchande, au service de la mission; un refus catégorique de la violence managériale

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
	2	3		5			1 8
	9	10		12	13	14	15
S	16	17	18	19	20	21	22
	23	24	25 Noël	26	27	28	29
	30	31					

